



COMMANDE DE REFLECTEURS RECCO

Réservée aux Clubs FFS

A RENVOYER A LA FFS – A L'ATTENTION DE CHRISTINE QUILEZ –
50 RUE DES MARQUISATS – 74000 ANNECY
(Chèque à l'ordre de la FFS)

REFLECTEUR AUTOCOLLANT RECCO

C'est un **réflecteur** spécialement conçu pour la vente au détail et l'application sur une surface plastique plane et rigide sur les casques ou les chaussures. Il peut être appliqué sur l'extérieur et est **renforcé** par une couche de plastique PU **résistante** et **protégeant** des chocs.
C'est une évolution de l'ancien réflecteur commercialisé sur la saison 2014/2015.

RECOMMANDATION :

- 2 réflecteurs sont recommandés pour une efficacité de recherche optimale :
1 sur le casque et 1 sur une chaussure

6 €/unité

Quantité commandé = X 6.00 € = € (1)

Frais de port = **5.00 € (2)**

TOTAL 1 + 2 =

NOM ET ADRESSE DE LIVRAISON :

REFLECTEUR INDUSTRIEL INTERNE

Réflecteur à **intégrer** lors de la fabrication des tenues des clubs (2 réflecteurs recommandés : 1 dans le pantalon et 1 dans le blouson)

A spécifier dans le cahier des charges remis au fabricant des tenues.

Les fabricants prendront ensuite contact avec Recco pour commander les réflecteurs pour lesquels ils bénéficieront du tarif club de 1 € en précisant le club.